



Numéro de l'acte	2017 -33-FINKL
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	7.1.2

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2017

FINANCES

QUESTION N°2017-33 : CIMETIERE - Compte administratif 2016 – Budget Principal – Adoption du Compte de Gestion – Affectation des résultats – Exercice 2016

RAPPORTEUR : Madame Laurence DELAVAL

La situation comptable 2016 est la suivante :

1- SECTION D'INVESTISSEMENT

Aucune opération n'a été enregistrée en Section d'Investissement

2- SECTION DE FONCTIONNEMENT

Cette section reprend essentiellement les dépenses et les recettes liées à l'acquisition et la vente de sarcophages posées dans les cimetières municipaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité, décide :

- d'adopter la délibération suivante en la forme réglementaire :

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame Laurence DELAVAL, Adjointe au Maire, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2016, dressé par Madame SAUDEMONT, Maire, après s'être fait présenter le Budget Primitif 2016, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative :

1) Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

DEPENSES DE SECTION DE FONCTIONNEMENT			RECETTES DE SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	Libellé	Réalisé	Chapitre	Libellé	Réalisé
011	Charges à caractère général	18 600 €	013	Atténuation de charges	9 300,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés		70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	9 916,76 €
014	Atténuation de produits		73	Impôts et taxes	
65	Autres charges de gestion courante	0,07 €	74	Dotations et participations	
66	Charges financières		75	Autres produits de gestion courante	
67	Charges exceptionnelles		76	Produits financiers	
68	Dotation aux amortissements		77	Produits exceptionnels	
022	Dépenses imprévues		78	Reprise sur provisions	
042	Opération d'ordre transfert entre section		042	Opération d'ordre transfert entre section	
			002	Résultats reportés	
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT		18 600,07 €	TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT		19 216,76 €

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés	3 010,93		0,00	0,00	3 010,93	0,00
Part affectée à investiss	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations de l'exercice	18 600,07	19 216,76	0,00	0,00	18 600,07	19 216,76
Totaux	21 611,00	19 216,76	0,00	0,00	21 611,00	19 216,76
Résultat de clôture	2 394,24		0,00		2 394,24	
Besoin de financement			0,00			
Excédent de financement			0,00			
Restes à réaliser DEPENSES			0,00			
Restes à réaliser RECETTES			0,00			
Besoin total de financement			0,00			
Excédent total de financement			0,00			

2) Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et du fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

1) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

3) Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus en euros.

4) Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement :

2 394,24 €

au compte 002 (Déficit de fonctionnement reporté)

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,
Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 11 Avril 2017

Le Maire,

Caroline SAUDEMONT





REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT-OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2017**

Affiché le 12 Avril 2017

L'An Deux Mille Dix-Sept le onze avril à 18h00, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Conseil, sous la présidence de Madame Caroline SAUDEMONT, Maire, en suite de convocations adressées à domicile le 05 avril 2017, convocations accompagnées de l'ordre du jour et des projets de délibérations. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal : Caroline SAUDEMONT – Alain RICOUART - Laurence DELAVAL - Dominique GODART - Laurence LOTTERIE - Jean-Marc BOURGEOIS - Christine DACY - Bruno WINTREBERT - Karine BONVOISIN - Jean-Marc DELAIRE – James MUNCK - François FRADIN - Christian DIRIX - Sophie LEBRIEZ - Francis DICQUE - Catherine LAMOOT - Corinne BOCQUILLON - Claude LECAT - Marie-Line GAGNIAC - Dominique SAUDEMONT - VASSEUR PEPE Roxanne — Céline PRUVOST - Joël DUQUENOY - Corinne REANT - Benoît ROUSSEL - Christine COURBOT – Jean-Pierre LAMIRAND - Bernadette BAROUX - Valérie VASSEUR

Absents excusés :

Bruno WINTREBERT ayant donné pouvoir à Jean-Marc BOURGEOIS
Céline PRUVOST ayant donné pouvoir à Laurence DELAVAL
François FRADIN ayant donné pouvoir à Sophie LEBRIEZ
Alain RICOUART ayant donné pouvoir à Joël DUQUENOY
Corinne REANT ayant donné pouvoir à Bernadette BAROUX
Christine COURBOT ayant donné pouvoir à Jean-Pierre LAMIRAND

Absent non excusé :

Roxanne VASSEUR PEPE

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- 22 présents
- 1 absent non excusé
- 0 absent excusé
- 6 absents excusés avec pouvoir

Madame Laurence LOTTERIE est nommée secrétaire de séance.